

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES LORS DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2024

DÉLIBÉRATIONS

Date d'enregistrement des délibérations au contrôle de légalité :

Délibération 17 – Approbation du compte de gestion du comptable public du budget communal 2023

Délibération adoptée à l'unanimité

Délibération 18 – Budget Principal : Compte administratif 2023

Délibération adoptée à l'unanimité

Délibération 19 – Budget Principal : Affectation du résultat 2023 au budget primitif 2024

Délibération adoptée à l'unanimité

Délibération 20 – Taux de fiscalité directe locale 2024

Délibération adoptée à l'unanimité

Délibération 21 – Budget Principal 2024 de la commune

Délibération adoptée à l'unanimité

Délibérations 22 et 23 – Répartition n°2 des subventions de fonctionnement

Subventions adoptées à l'unanimité (Ecaut, Guitares en scène)

Subvention refusée pour l'OGEC (13 voix contre, 5 abstentions, 2 voix pour)

Délibération 24 – Désignation des membres de la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier (CIAF)

Délibération adoptée à l'unanimité

Délibération 25 – Exonération des loyers du bar « Juste en face »

Délibération adoptée avec 18 voix pour et 2 contre.

La secrétaire de séance

Agnès DARBON

Le Président de séance

Le Maire, Youcef TABET